

NOS FUTURS PSYCHOLOGUES : VOUS POUVEZ FAIRE UNE DIFFÉRENCE!



Nous avons besoin de votre aide pour ASSURER LA RELÈVE! L'École de psychologie est présentement à la recherche de psychologues pour superviser des stagiaires et des internes dans le cadre de notre programme de doctorat professionnel en psychologie (D.Psy.)

La SUPERVISION joue un rôle CLÉ au sein de notre programme et au sein de notre profession.

Le D.Psy. comporte une formation pratique importante de 2,670 heures. Trois stages de 350 heures chacun sont offerts ainsi qu'un internat de 1,620 heures. Agir comme superviseur, c'est faire une contribution importante à la formation de nos étudiants, à la formation de nos futurs psychologues.

Comme ce fut si bien exprimé par l'un de nos internes récemment : « **Ils (les superviseurs) ont de l'expérience et des connaissances que je n'ai pas....et qui ne sont pas disponibles dans les livres de psychologie.** »



Note : par souci de concision, le masculin générique est utilisé pour désigner les femmes et les hommes dans ce texte.

Nous vous serions des plus reconnaissants de considérer la possibilité, si ce n'est déjà fait, de joindre vos efforts aux nôtres dans la tâche de préparer nos étudiants à leur entrée dans la profession de psychologue. Cette tâche est d'autant plus importante qu'il y a pénurie de psychologues au Nouveau-Brunswick et autres provinces du Canada.

QUI PEUT ÊTRE SUPERVISEUR?

Si vous êtes détenteur d'une licence en psychologie depuis au moins un an avec le Collège des Psychologues du N.-B, nous aimerions explorer avec vous la possibilité que vous puissiez participer comme superviseur dans notre programme de stages professionnels et d'internat.

Si vous pensez que vous et votre milieu ou groupe de pratique aurait la possibilité d'accueillir un stagiaire ou un interne pour un stages décrits ci-haut ou pour un internat, nous serions heureux d'explorer avec vous les temps, les modalités, et les conditions sous lesquelles vous accepteriez de vous rendre disponible comme superviseur. Nous reconnaissons que, dans les cliniques, dans les hôpitaux et dans les écoles, les stagiaires, les internes, et leurs superviseurs doivent être encadrés par une structure administrative et nous sommes disposés à rencontrer les gestionnaires qui peuvent faciliter l'implication des psychologues intéressés à faire de la supervision.

CE QU'IMPLIQUE LA SUPERVISION?

La supervision est assurée par le superviseur responsable de la provision directe du service de psychologie par l'étudiant aux clients

La supervision individuelle consiste en une communication visuelle ou verbale en personne entre un superviseur et le supervisé où :

Note : par souci de concision, le masculin générique est utilisé pour désigner les femmes et les hommes dans ce texte.

- Le superviseur observe la prestation du service offert par le supervisé (soit dans la même pièce avec le supervisé et le client, soit par l'utilisation de miroirs unidirectionnels ou d'un système de caméras, ou
- Le superviseur et le supervisé révisent des bandes audio ou vidéo de la prestation du service psychologique du supervisé, ou
- Le superviseur et le supervisé discutent d'un cas (le supervisé présente un rapport verbal de sa prestation du service psychologique à un client identifié).

La supervision individuelle peut n'impliquer que le superviseur et le supervisé ou avoir lieu dans un groupe incluant un ou plusieurs superviseurs et des supervisés. Par exemple, un superviseur rencontre en groupe trois supervisés et passe une heure avec chaque supervisé à discuter de ses cas, les autres supervisés bénéficiant également de cette supervision.

Vingt-cinq pour cent de la supervision peut être individuelle ou de groupe, c'est-à-dire impliquant des activités ou des réunions où :

- les étudiants participent à la supervision reçue d'un autre interne ou supervisé, ou
- un groupe de supervisés et de superviseurs se rencontrent pour examiner ou discuter d'une méthode ou d'une technique de prestation de services psychologiques, de problèmes ou de troubles particuliers, ou d'un enjeu professionnel ou déontologique touchant la pratique.

Activités de soutien

Les stagiaires et internes participent également à des activités de soutien, soit des activités cliniques pertinentes à la prestation directe de services incluant :

- rédaction de notes d'évolution
- rédaction de rapports
- planification du traitement
- consultation et révision du matériel des séances
- présentations de cas
- revues de la documentation pertinente
- discussion et conférences de cas
- notation et interprétation de tests
- apprentissage de nouvelles mesures et interventions
- développement professionnel et formation continue à l'appui des soins particuliers à un client

Note : par souci de concision, le masculin générique est utilisé pour désigner les femmes et les hommes dans ce texte.

VOUS SONGEZ À SUPERVISER?

Si vous n'avez jamais fait de supervision, nous pouvons vous accompagner, vous appuyer dans ce travail. La supervision comporte plusieurs avantages, dont les suivants:

STIMULATION

La SUPERVISION permet un échange de connaissances et de pratiques, une mise à jour dans certains cas, nos étudiants ayant une formation solide en évaluation comme en intervention, une formation s'appuyant sur les meilleures pratiques.



Note : par souci de concision, le masculin générique est utilisé pour désigner les femmes et les hommes dans ce texte.

RECRUTEMENT

Plusieurs postes de psychologues sont présentement vacants au Nouveau-Brunswick. La supervision de stagiaires et d'internes représente un excellent moyen de recruter des psychologues, la majorité de nos étudiants demeurant dans la province, et travaillant dans leur milieu d'internat suite à l'obtention de leur diplôme.

RECONNAISSANCE DE NOS SUPERVISEURS : TITRE DE CLINICIEN ASSOCIÉ

L'Université de Moncton tient à témoigner sa reconnaissance pour votre contribution à titre de superviseur à la formation de nos étudiants en vous offrant un honoraire et le titre de clinicien associé

Le statut de clinicien associé en psychologie est attribué aux personnes qualifiées travaillant à l'extérieur de l'Université de Moncton et qui peuvent offrir à celle-ci la supervision d'étudiants en stage ou en internat en psychologie clinique. Le clinicien associé détient une licence de pratique en psychologie, depuis au moins un an, reconnue au Nouveau-Brunswick ou dans la province où se trouve le milieu de stage ou d'internat. Cette personne possède des expériences de supervision comme psychologue, reconnues par l'École de psychologie, ou d'autres qualifications jugées pertinentes par ladite école.

AVANTAGES

Le nom du clinicien associé est publié dans les documents officiels de l'Université, avec la référence à l'École de psychologie.

Le clinicien associé peut utiliser la bibliothèque et les centres de documentation de l'Université au même titre que le corps professoral régulier. Les frais d'utilisation des installations sportives et du terrain de

Note : par souci de concision, le masculin générique est utilisé pour désigner les femmes et les hommes dans ce texte.

stationnement sont les mêmes que ceux des professeurs réguliers. Selon la disponibilité, et à la demande du clinicien associé, l'École de psychologie peut fournir un espace de travail ou l'accès à des installations de recherche.

Si vous remplissez les conditions d'admissibilité, nous vous encourageons à faire une demande!

Pour plus d'informations, consultez :

<http://www.umoncton.ca/fesr/node/203>

RESSOURCES

Il est à noter que le Consortium national de formation en santé offre des ateliers de formation sur la supervision, dont des ateliers en ligne :

Formation de base en supervision : <https://cnfs.ca/professionnels-de-la-sante/formation-a-la-supervision/formation-de-base>

Formation avancée en supervision : <https://cnfs.ca/professionnels-de-la-sante/formation-a-la-supervision/formation-avancee>

Vous voulez en savoir plus sur nos stages et internat?

Une description des stages et internat ainsi que de la supervision requise sont présentées dans les Guides suivants :

<http://www.umoncton.ca/umcm-fsssc-psychologie/files/umcm-fsssc-psychologie/wf/Guide-stages.pdf>

<http://www.umoncton.ca/umcm-fsssc-psychologie/files/umcm-fsssc-psychologie/wf/GUIDE%20pour%20internat.pdf>

Note : par souci de concision, le masculin générique est utilisé pour désigner les femmes et les hommes dans ce texte.

INVITATION À DEVENIR SUPERVISEUR

Nous vous invitons à songer à la possibilité de devenir superviseur de stages ou d'internat. La supervision a fait une différence dans notre formation à nous tous. À votre tour, vous pouvez faire une différence. Vous avez beaucoup à offrir. Aidez-nous à faire le lien entre la formation théorique et l'expérience pratique... à aider les étudiants à développer les compétences exigées par notre profession. VOTRE CONTRIBUTION FERA UNE DIFFÉRENCE.

Si vous êtes intéressé à devenir superviseur ou si vous désirez en savoir plus long sur notre programme, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous !

Nancy Dumais, B. Ed., M.A.
Coordonnatrice des stages cliniques et de l'internat
École de psychologie, Université de Moncton
coordination-stages.psycho@umoncton.ca
Tél. : 506-863-2007

Mylène Ross-Plourde, Ph.D.
Responsable de la formation clinique
École de psychologie, Université de Moncton
Tél. : 506-858-4366
mylene.ross-plourde@umoncton.ca

Note : par souci de concision, le masculin générique est utilisé pour désigner les femmes et les hommes dans ce texte.